

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 7

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits du procès-verbal de la séance du Comité permanent, du 4 mai 1933, à Zurich.

1° Sont décédés dernièrement les sociétaires suivants :

Acker Karl, administrateur forestier communal, à Luzein (Grisons),
Bürgi Ed., commerce de graines, à Zeihen (Argovie),
Mendelin Adrian, sous-forestier, à Nenzlingen (Berne),
Müller Otto, ingénieur forestier, à Lucerne.

2° Ont démissionné :

Bordoni Gino, municipale, à Lugano,
de Cocatrix P., conseiller d'Etat, à Sion.

3° Le nombre des abonnés de nos organes était, en avril 1933, selon communication de MM. Büchler, le suivant :

à la « <i>Zeitschrift</i> » :	en Suisse	829
	à l'étranger	160
au « <i>Journal</i> » :	en Suisse	505
	à l'étranger	103

Comparé avec l'année précédente, cela signifie une diminution de 52 abonnés, dont 35 à la « *Zeitschrift* » et 17 au « *Journal* ».

4° L'ingénieur forestier *C. Roth* a, par écrit, demandé le retrait de son travail qui était destiné à paraître comme supplément de la « *Zeitschrift* ». A la suite de cette démarche et en complément de la décision du 7 avril, il est admis définitivement que le travail de *M. Ch. Hadorn*, ingénieur forestier, paraîtra comme supplément du « *Journal forestier* ».

5° Le Comité permanent est occupé présentement par les travaux préparatoires concernant la publication d'un ouvrage sur le « droit forestier ». Un rapport et des propositions à ce sujet seront présentés à l'assemblée générale de 1933.

6° A la suite d'une proposition de l'inspecteur forestier cantonal Bavier, on a étudié à nouveau le règlement concernant le *Fonds Morsier* et l'attribution, à l'avenir, de subventions pour voyages d'études; le Comité permanent présentera un rapport sur ces questions à l'assemblée de Schwyz.

7° La commission spéciale chargée de l'étude de *l'organisation du service forestier*, a tenu séance le 5 mai, et est arrivée au bout de ses travaux. Ses propositions seront distribuées aux membres de la Société forestière suisse en juillet. Il a été prévu le temps nécessaire à la discussion de ce problème lors de l'assemblée générale à Schwyz, le 21 août.

8° L'assemblée générale annuelle de notre Société, à Schwyz, est fixée au 20-22 août. En voici le programme général, dans ses lignes essentielles.

Dimanche 20 août. Après-midi: Réunion des participants à Schwyz. Visite éventuelle de la collection des archives schwyzoises, sous la conduite d'un expert. Séance administrative. — Soir: réunions au gré des participants.

Lundi 21 août. Matin : assemblée générale, suivie du repas de midi. Excursion à Brunnen; visite d'un chemin construit récemment au Ingenbohrerwald, par la Oberallmeindkorporation Schwyz; visite de la réserve forestière de l'Axenstein; soir : retour à Schwyz par chemin de fer ou par tram.

Mardi 22 août. Excursion principale à Einsiedeln (auto); visite du périmètre de reboisement et d'assainissement de Wolfsschachen, à la corporation de Bennau, près de Biberbrücke. Visite du nouveau chemin forestier Beugen-Hundwileren, construit par le monastère d'Einsiedeln. Retour, à pied, à ce dernier endroit, par Katzenstrick. Course en auto aux installations hydrauliques de l'Etzel. Retour à Schwyz, banquet final.

Tenant compte des conditions économiques actuelles, on a supprimé l'excursion complémentaire usuelle.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. *M. le professeur K. Zwicky prend sa retraite.* Voilà exactement 45 ans que M. le professeur *Kaspar Zwicky* a débuté, à l'Ecole polytechnique, dans l'enseignement de plusieurs branches se rattachant à la science de l'ingénieur. A la fin de l'été, ayant 90 semestres à son actif et atteint la limite d'âge prescrite par le règlement, il va prendre sa retraite. Le démissionnaire peut être fier de son activité, remplie avec grande conscience et une distinction que rehaussait la plus exquise modestie.

Les nombreux anciens élèves ont tenu à témoigner à M. le professeur Zwicky leur reconnaissance. Ils ont profité pour cela de la série de conférences à l'Ecole polytechnique, consacrées au bois, et qui ont réuni pendant 3 jours la grosse majorité des agents forestiers suisses. La Société des étudiants forestiers et l'Association groupant ses anciens membres (Altherren-Verband) ont su, fort adroitement, organiser cette manifestation en l'honneur du sympathique professeur.

Ce « Zwicky-Kommers » a eu lieu le soir du mercredi 7 juin, dans la grande salle du « Weisser Wind ». Professeurs, agents forestiers, assistants, étudiants des divisions forestière et du génie rural : plus de deux cents personnes avaient saisi l'occasion de venir entourer le professeur démissionnaire. M. *Rohn*, président du Conseil de l'Ecole polytechnique et M. *Plancherel*, son recteur, avaient bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette manifestation. Celle-ci fut placée sous la présidence d'un étudiant forestier, M. *Dorsaz*, lequel se tira fort adroitement de ses difficiles fonctions.

Et c'est ainsi que, jusque fort tard dans la nuit, des chants alternèrent avec des discours, ou des projections, et des productions d'étudiants. La série oratoire fut ouverte par l'étudiant *M. Dorsaz* qui, très cordialement, retraça l'activité de M. Zwicky et apporta l'expression de la reconnaissance des étudiants. Prirent ensuite la parole : les *doyens* de la VI^e (*Badoux*) et de la VIII^e division (*Jenny-*